



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QU'une séance spéciale sur le budget sera tenue le mardi 15 décembre 2015 à 20 h au bureau municipal au 806, rang de la Rivière Sud.

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016
4. Adoption du règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2016 et les conditions de leur perception
5. Période de questions
6. Clôture et levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ à Saint-Roch-Ouest, ce 4^e jour du mois de novembre 2015.

Sherron Kollar,
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Sherron Kollar**, *directrice générale* de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le mercredi 4 novembre 2015.

Signé à Saint-Roch-Ouest, ce 4^e jour du mois de novembre 2015.

Sherron Kollar,
Directrice générale